



### **Ordre du jour**

- 1 Approbation des procès-verbaux des 09/07/19 et 08/10/19
- 2 Note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2020 (sous réserve)
- 3 Point sur la réunion du groupe de travail du 04/02/20 et sur les visites de délégations du CHSCT
- 4 Bilan des actions 2019 (formation + exécution des crédits) – Proposition d'utilisation des crédits 2020
- 5 Travaux immobiliers en cours et projets à venir  
Projet de relocalisation de services du contrôle fiscal au 1er septembre 2020 (pour information)
- 6 Questions diverses

En introduction du CHSCT, M. GIRAULT, Président de l'instance, nous informe sur les dysfonctionnements informatiques récurrents sur la période et insiste sur un point :

**« IL NE FAUT PAS SE LASSER DE FAIRE REMONTER LES DIFFICULTES »**

**Les membres du CHSCT de Solidaires Finances et les agent-es du Pas-de-Calais prennent bonne note de ce conseil et ne manqueront pas d'en user et d'en abuser.**

M. GIRAULT regrette que les agent-es ne se soient pas précipité-es pour répondre au questionnaire support de l'enquête sur l'intranet à la DGFIP.

Selon lui, le manque de temps n'est qu'un prétexte.

Les membres de Solidaires Finances lui demandent d'apporter une attention appuyée afin d'anticiper les problèmes informatiques issus des restructurations de services à venir.

Après lecture de notre déclaration liminaire (disponible sur notre site local), le Président du CHSCT, rappelle que le droit a changé et que, selon l'article 17 du décret du 23/12/19, il ne recueillera pas l'avis du CHSCT sur les réorganisations. Le CTL est la seule instance qui doit obligatoirement être consultée.

**Les membres de Solidaires Finances demandent une information claire et un calendrier précis des opérations mises en œuvre dans le cadre du Nouveau Réseau de Proximité en 2020. Nous soulignons le caractère anxiogène de l'absence de visibilité sur les évolutions prochaines des installations de la DDFiP.**

Le Président du CHSCT indique que le contrôle fiscal n'est pas au cœur du NRP mais il est impacté par les restructurations.

Une note complète sur le mouvement local permettra de clarifier les conséquences des réorganisations pour les agent-es des services concernés.

A notre demande de sensibilisation des responsables de services sur la consultation des agent-es afin d'établir le DUERP, le Président indique qu'un rappel sera fait.

Les membres du CHSCT de Solidaires Finances ont interpellé M. GIRAULT sur les 71 inscriptions au registre CHSCT en ligne restées sans réponse depuis mars 2019.

Le Président du CHSCT estime avoir apporté toutes les réponses aux attentes des agents du département en communiquant auprès des responsables sur le calendrier des réorganisations.

Devant notre insistance, il accepte cependant de répondre sur le registre CHSCT.

**Sur Ulysse local, en cliquant sur le logo Nouveau Réseau de Proximité, vous accéderez à une adresse mail dédiée aux questionnements sur les réorganisations. Nous vous conseillons de ne**



**pas hésiter à poser toutes les questions restées en suspend, et à exprimer vos inquiétudes quant à l'avenir de vos missions, de votre collectif de travail, de votre situation personnelle et plus largement du service public.**

Si, comme le pense notre Directeur, les agents ont eu toutes les réponses, la boîte dédiée ne devrait pas être surchargée.

La note d'orientations ministérielles en matière d'hygiène et de sécurité pour 2020 n'est pas disponible et sera présentée lors du prochain CHSCT.

#### Point d'information sur le coronavirus

La situation étant évolutive, M. GIRAULT conseille aux agents du département de consulter quotidiennement le site gouvernemental. Un nouveau message sera adressé à tous les agents.

Les personnes à risque seront appelées à se signaler aux responsables de service afin de ne pas être inutilement exposées. Le médecin de prévention s'engage à recevoir les agents qui en formuleraient la demande. L'accueil pourra être réorganisé si besoin.

#### Point sur la réunion du groupe de travail du 4 février 2020

Registre hygiène et sécurité : après examen, 97 observations restent en cours. 71 sont liées au NRP et devraient obtenir enfin une réponse de la Direction.

Les déclarations d'accidents de service ont été étudiées lors de ce groupe de travail, elles étaient au nombre de 9 depuis la dernière réunion.

Les membres du CHSCT de Solidaires Finances demandent la communication de toutes les déclarations d'accidents de service, même si la Direction ne les reconnaît pas immédiatement comme tels, dans les délais les plus courts afin de pouvoir jouer leur rôle en matière de sécurité auprès des agents.

Nous insistons également pour qu'une information précise soit faite aux agents sur le Congé pour Invalidité temporaire Imputable au Service (CITIS) et la procédure de dépôt des déclarations d'accident de service.

10 nouvelles fiches de signalement ont été déposées depuis le dernier groupe de travail.

Elles ont été prises en charge afin d'apporter une solution par l'équipe de direction et les acteurs de prévention.

Les membres de Solidaires finances demandent qu'une réponse soit apportée à une fiche collective déposée par un service en contactant les agents concernés.

3 sites n'ont pas répondu à l'obligation d'un deuxième exercice incendie en 2019, M. GIRAULT demande que les gestionnaires soient relancés.

#### Visites de délégation du CHSCT

Le 4 octobre 2019, une délégation du CHSCT s'est rendue au CDFP de Lens afin d'établir un rapport sur les conditions d'organisation de l'accueil.

Ce même jour, une visite a été organisée à la trésorerie de Lens CH.

Suite aux différentes remarques faites sur l'organisation de l'accueil à Lens, des améliorations pourront être apportées.

Le déménagement prévu le 1er septembre 2021 de la trésorerie de Lens CH à Liévin permettra enfin d'installer les agents dans des conditions matérielles correctes. Les différentes actions destinées à lutter contre l'odeur persistante d'humidité et la dégradation des locaux occupés actuellement se sont



montrées insuffisantes.

Les membres du CHSCT de Solidaires Finances soulignent l'urgence d'installer les agent·es dans des locaux plus sains et regrettent que la seule réorganisation qui recueille l'adhésion des agent·es n'intervienne pas plus rapidement.

Bilan des formations financées par le CHSCT du Pas-de-Calais

34 610 € ont été consacrés à la formation sur le budget du CHSCT, soit 19,29 %.

L'absentéisme représente 4 409 €.

Les membres du CHSCT insistent sur la nécessité de continuer à lutter contre l'absentéisme qui représente un coût important sur un budget contraint.

La note d'orientations ministérielles en matière d'hygiène et de sécurité 2019 recommande la mise en place de formation pour lutter contre les violences sexuelles et sexistes au travail.

Les membres du CHSCT de Solidaires Finances ne souhaitent pas attendre les propositions du Secrétariat Général pour la mise en place de ces formations et demandent de prévoir un financement pour des actions locales. 5 000 € seront consacrés à cette formation.

Le stage de conduite Centaure est réservé aux agent·es amené·es à se déplacer dans le cadre de l'exercice de leurs missions.

Nous rappelons que l'équipe EDR remplit toutes les conditions requises pour bénéficier de ce type de formation dont la qualité est à souligner.

Utilisation des crédits pour 2020

Les formations financées en 2019 par le CHSCT sont reconduites en 2020.

De nouvelles formations seront proposées : formations RPS managers et formation contre les violences sexuelles et sexistes.

Les membres de Solidaires Finances rappellent que la formation à destination des managers doit être ouverte aux cadres A et A+, ainsi qu'aux cadres B encadrants.

Des dalles led seront à nouveau financées afin d'équiper divers sites.

Le Président du CHSCT souligne les économies réalisées grâce à la pose de dalles led.

Les membres du CHSCT de Solidaires Finances demandent qu'un rappel soit fait auprès des responsables afin qu'ils informent les agent·es sur la nécessité de respecter les plans de mise en place des led, établis par l'équipe du BIL.

Des bandes antidérapantes vont être financées pour les sites de Béthune et Calais.

Une feuillure va être posée sur la porte d'accès à l'accueil de la Paierie afin d'isoler du froid.

Le budget CHSCT va également consacrer des crédits à la vérification des défibrillateurs.

Des dépenses d'aménagements de poste telles que l'achat de fauteuils adaptés et un écran grand format seront engagées sur préconisations du médecin de prévention.

Des filtres lumière bleue et des films de confidentialité seront financés afin de permettre d'en évaluer l'efficacité.

Les membres du CHSCT rappellent que le budget du CHSCT n'est pas destiné à financer des dépenses telles que l'achat de fauteuils ou la création de places de parking nécessitées par l'installation de nouveaux services.

Bien que M. GIRAULT estime que le budget du CHSCT est, au même titre que le budget de la DDFiP, l'argent de l'Etat, il n'est pas destiné à couvrir les besoins matériels des agents. L'employeur, dans ce cas la Direction, doit doter les agents du matériel suffisant et nécessaire permettant l'exercice de leurs missions.

Les membres du CHSCT remercient l'équipe du BIL pour toutes les interventions et les travaux



réalisés sur tout le département.

#### Travaux immobiliers

Le Président du CHSCT, conformément au décret du 23 décembre 2019, ne souhaite pas recueillir l'avis des membres de cette instance et ne soumettra pas les projets au vote. Un avis sera rendu en CTL.

Les membres du CHSCT demandent une suspension de séance afin de se concerter pour adopter une attitude unanime.

Après la reprise de l'instance, les membres du CHSCT refusent de se prononcer sur les problèmes liés à l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail sur les transferts prévus eu égard à l'opacité des projets en l'état actuel et demandent à être présent·es en CTL afin d'aborder ces problèmes.

Bruay : la présence d'amiante nécessite un recouvrement des sols.

2 à 3 mois seront nécessaires pour présenter le projet à un bureau d'étude et 4 mois pour la réalisation des travaux.

L'installation des services de contrôle ne pourra pas être effective au 1er septembre 2020.

Les agent·es qui obtiendront Bruay comme nouvelle affectation au 1er septembre seront installé·es à Béthune en attendant la fin des travaux.

Les membres du CHSCT de Solidaires Finances déplorent la présentation de dossiers d'impact élaborés selon un modèle-type, sans véritable analyse de tous les éléments constituant les conditions de travail des agents : l'organisation matérielle, la formation, l'augmentation du temps de trajet induite par le déplacement du service, l'impact réel sur la vie des agent·es, la restauration et l'organisation du travail modifiée par l'éloignement des services de gestion.

Le restaurant administratif de Bruay ne fonctionne pas actuellement. Les agent·es bénéficient provisoirement de cartes Apétiz.

Un questionnaire va être envoyé aux agent·es travaillant actuellement sur le site et une solution de restauration sera mise en place.

Les membres de Solidaires Finances demandent que les agent·es dont l'installation est prévue à Bruay soient consulté·es afin de tenir compte de leurs besoins et de leurs attentes en matière de restauration.

Le Président du CHSCT refuse cette requête. Selon lui, la restauration administrative a un coût très élevé pour une qualité insuffisante.

Nous lui rappelons que la restauration ne doit pas être considérée comme un coût mais comme un élément essentiel à de bonnes conditions de travail.

Le projet de nouvelle installation du PCE d'Arras requiert un examen complémentaire, le nombre d'agent·es retenu ne correspondant pas à l'effectif réel au 1er septembre 2020.

M. GIRAULT précise qu'il n'y aura pas de réserve foncière à Béthune en prévision de l'arrivée de services parisiens. La direction doit densifier l'occupation des immeubles domaniaux du département mais n'est pas en capacité d'accueillir d'autres services.

#### Questions diverses

**Bilan du télétravail** : il sera présenté en CTL en septembre.

**Astreinte des gardiens concierges** : de septembre à décembre, des mesures provisoires ont été mises en place suite à la décision de supprimer les heures supplémentaires qui ne correspondraient pas, selon la DG, à du travail réellement effectué.

Les gardiens concierges sont tenus de rester à proximité des locaux durant la semaine. Le critère de



proximité est à définir.

Ils peuvent s'absenter les week ends. En cas de problème, des personnes désignées pourront intervenir. Si le gardien concierge est présent, il peut intervenir le week end et sera rémunéré pour le travail effectué en heures supplémentaires, s'il y a intervention des services de sécurité à l'intérieur du bâtiment.

**ADO Longuenesse** : la DISI a évalué les compétences des agent·es de l'atelier.

Une majorité d'agent·es est proche de la retraite (de 6 mois à 5 ans).

Deux agent·es doivent dérouler encore plus de 6 ans de carrière et devront se former à de nouvelles missions.

M. GIRAULT ne souhaitent pas voir les agent·es issu·es de l'ADO, non formé·es aux métiers de la fiscalité, occuper tous les postes vacants du département.

Il travaille, en collaboration avec la DISI, sur une solution permettant de satisfaire la demande des agent·es de travailler à proximité de leur domicile.

**CPS-R** : M. GIRAULT précise que les agent·es du CPS-R ne font pas partie de l'équipe EDR.

Si le CPS-R n'existe plus, la DDFiP ne récupérera qu'un tiers des emplois.

**Les membres du CHSCT de Solidaires Finances rappellent que le tagerfip précise le nombre d'EDR du département en indiquant « dont CPS-R ».**

M. GIRAULT précise que les discussions sur le sujet sont en cours au CTR.

**Laurence MOUTIN-LUYAT et Catherine VERDAUX, titulaires**  
**Lionel PAGIE, suppléant**  
**Céline VANDEN-BROECK, experte.**

